



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 08 Avril 2024

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 32
- Convocation du : 2 avril 2024
- Affichage de la convocation : 2 avril 2024

► **DÉLIBÉRATION N° DEL_036_2024**

► **OBJET : Point n° 2 - VENTE DE VÉHICULES ET MATÉRIELS RÉFORMÉS**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marilyn PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Madame Ève COMTET SORABELLA, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET

► **EXCUSÉS :**

Monsieur Jacques TOURNY donne pouvoir à Monsieur Alexandre VUILLOT.
Madame Marie-Claude MISERY donne pouvoir à Madame Nathalie GONCALVES.
Madame Florence BATTARD donne pouvoir à Madame Sandra ROBIN.
Monsieur Benjamin DIRX donne pouvoir à Monsieur Jean-Patrick COURTOIS.
Monsieur Gabriel SIMÉON.
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.
Monsieur Aurélien DUTREMBLE.

RAPPORTEUR : Yves DUPUIS

Dans le cadre du renouvellement de son parc automobile et matériel, la Ville de MÂCON procède régulièrement à la réforme de véhicules et matériels.

Ces véhicules et matériels, dont la liste est jointe en annexe, affectés aux différents services de la Collectivité, pourraient être vendus après leur désaffectation.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code du domaine de l'État,
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,
Vu la décision n° DEC_082_2021 en date du 20 avril 2021 approuvant l'adhésion de la Ville à une solution automatisée de vente aux enchères sur internet,
Vu la liste recensant les véhicules et matériels réformés, jointe en annexe,
Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 29 mars 2024,
Vu l'avis de la Commission N°3 : Cadre de Vie, Environnement, Urbanisme, Circulation et Déplacements du

26 mars 2024,
Vu l'avis du Bureau Municipal du 18 mars 2024,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de constater la désaffectation des véhicules et matériels réformés figurant sur la liste annexée,
- d'approuver le déclassement des véhicules et matériels suivant la liste annexée,
- de vendre lesdits véhicules et matériels par l'intermédiaire du site d'enchères AGORASTORE,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

15 AVR. 2024

A la Préfecture de Saône-et-Loire